

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
10 fr. pour six mois,  
6 fr. pour trois mois.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 6 juin.

Le *Moniteur* d'hier mardi publie : des nominations dans la magistrature ; un décret approuvant les modifications aux statuts du *Sous-Comptoir des Entrepreneurs* ; un rapport et un décret concernant l'institution de compagnies disciplinaires des colonies ; enfin un décret qui nomme MM. de Soubeyran et Leviez sous-gouverneurs du Crédit foncier de France.

On parle de la présentation prochaine d'un projet de loi destiné à établir, dans le plus grand nombre des départements traversés par nos grandes lignes, des tronçons de chemins de fer, afin de faciliter les voies de communication qui existent en France. Ce projet se rattache, dit-on, aussi bien au traité de commerce qu'au rachat des canaux par l'État.

Selon le *Moniteur de la Flotte*, il est question de fonder, sous le patronage de l'Empereur et de l'Impératrice, un établissement d'utilité publique qui serait destiné à perpétuer le souvenir et les effets de la souscription nationale ouverte l'an dernier en faveur des blessés et des familles des militaires et des marins tués ou blessés à l'armée d'Italie.

Cet établissement pourrait recevoir des dons et des legs, et prendrait le nom de *Caisse des souscriptions et des dons en faveur des armées de terre et de mer*.

Par suite du décret impérial qui approuve le projet d'une distribution d'eau de la Lys, à établir dans les villes de Roubaix et de Tourcoing, ces deux villes sont autorisées à acquérir soit par voie amiable, soit par expropriation forcée, les terrains nécessaires à la pose des tuyaux et appareils et à la construction des bâtiments d'exploitation. (Communiqué.)

Le tribunal correctionnel de Lille, dans sa séance du 4 juin, a condamné à un an de prison pour vol d'argent et d'effets d'habillement, la

nommée Romaine Ghisdal, d'Escanaffles (Belgique), servante chez M. Delannoy-Castelain.

On nous prie d'annoncer qu'à partir du jeudi 7 juin, MM. les voyageurs de Roubaix et de Tourcoing qui se rendront au *Pré-Catelan* pourront descendre à Fives au lieu dit le *Contrôle*.

Un nommé Mullier, cabaretier-épicière à Bondues, vient d'être arrêté, inculqué d'avoir assassiné sa femme. L'affaire étant en instruction, nous nous en tenons à une grande réserve et nous nous abstenons de détails. (Journal de Lille.)

Un carrousel doit avoir lieu à Cysoing le 10 juin. L'autorité locale s'est entendue avec des jeunes gens de la ville pour l'organisation de cette fête, qui promet d'être magnifique.

Le premier prix consiste en une pendule de 500 fr. offerte par M. Jules Brame, député, à la ville de Cysoing.

Ce carrousel, au profit des pauvres, sera suivi d'un bal. On espère qu'un grand nombre de personnes assisteront à cette fête et contribueront, par leur présence, à augmenter la recette destinée aux indigents.

On écrit de Dunkerque :

« Les travaux du nouvel hôtel des bains, que l'on édifie sur notre plage, avancent rapidement, et l'on pense pouvoir l'inaugurer le dimanche 17 de ce mois. Ce bâtiment, d'une architecture simple et imposante à la fois, a une étendue de plus de 36 mètres : il contient salles de restaurant, de café, et trente chambres qui seront meublées avec tout le confort désirable pour être mises à la disposition des touristes et des personnes de la ville qui voudront y avoir un logement pour tout ou partie de la belle saison. »

Tout a été prévu pour faire de cet hôtel un établissement modèle, et nous ne pouvons que féliciter les personnes qui en ont dressé le plan

pour les soins qu'ils ont apportés dans la distribution de cette vaste construction.

Cet édifice manquait évidemment à Dunkerque, car, depuis qu'il est de mode de passer l'été dans les ports de mer pour y prendre les bains, notre ville a vu une foule d'étrangers suivre une autre direction faute de logement convenable pour les recevoir chez nous, et aussi parce qu'ils ne pouvaient y renouer les distractions que leur offraient d'autres villes de bains. Il n'en sera plus ainsi : en effet, avant un mois, de beaux appartements seront à la disposition des baigneurs, et un casino, organisé dans l'ancien hôtel des bains, tout à fait remis à neuf, réunira journellement l'élite de la société.

Nous avons déjà parlé des dispositions qui ont été prises pour l'organisation des fêtes qui y seront données ; on peut se fier à l'expérience de M. Lévy, directeur du *Pré-Catelan* de Lille, chargé également de la direction du casino dunkerquois, et être certain que le bon goût présidera à ces fêtes qui seront, il paraît, très-féquentes. »

## Tribunaux.

La cour d'assises de la Haute-Garonne a consacré les audiences des 25, 26, 27 et 28 mai à l'examen d'une affaire de faux commis par un agent de change, avec altération de livres et de registres de commerce. L'accusé, nommé Colomys, l'un des huit agents de change, attachés au parquet de Toulouse, a été condamné à six années de réclusion.

## CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 3 juin 1860.

Sommes versées par 83 déposants dont 24 nouveaux : fr. 13,358 »  
21 demandés en remboursement. 5,767 43

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

## ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

### NAISSANCES.

Du 29 mai au 4 juin 1860 inclus, 16 garçons et 18 filles.

### MARIAGES.

Du 30 mai. — Entre Charles-Louis Ottevaere, boulanger, et Adèle-Joseph Biacq, sans profession. Du 4 juin. — Entre Charles-Louis Noreels, débiteur, et Anastasio Destoop, journalier. — François-Léopold Anckière, seigneur de long, et Marie-Thérèse Dhondt, dévideuse. — Ferdinand-Joseph Deryckere, ouvrier teinturier, et Anne-Pauline Ternères, journalière. — Jules-César-Désiré Lingre, journalier, et Pauline-Célestine Muitez, journalière. — Florimond-Joseph Nutte, fleur, et Julie-Joséphine Segard, ménagère. — Jean-Baptiste-Eugène Fauqueux, tisserand, et Eugénie-Adélaïde Desobry, marchande épicière. — Charles-Louis Deboosere, fabricant, et Françoise Pichon, sans profession.

### DÉCÈS.

Du 29 mai. — Jules-César Pruvost, 62 ans, menuisier, époux de Sylvie-Rosalie Bécue, rue de l'Arc. — Adélaïde-Joseph Vanasse, 28 ans, journalière, célibataire, Hôpital. — François-Joseph Segard, 69 ans, journalier, veuf de Catherine Stelandre, Hospice. — Marie-Joséphine Coddevin, 59 ans, visiteuse de la douane, veuve Hamelin, cour Frère, près la station.

Du 31. — Sophie-Joseph Cail, 21 ans, journalière, célibataire, route de Nouveaux. — Marie-Julie Nicolas, 60 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste François, à la Planche-Trouée.

Du 1<sup>er</sup> juin. — Florentin-Louis Carrez, 34 ans, journalier, époux de Marie-Joseph Locuter, Hôpital. — Fideline Augustine Willem, 16 ans, journalière, rue du Chemin-Vert. — Amé Gaby, 33 ans, tisserand, époux de Stéphanie-Joseph Castel, rue Neuve-du-Fontenoy. — Louis Leclercq, 18 ans, journalier, à la Potellerie.

Du 2. — Louis-Corneille Taillieux, 39 ans, ouvrier brossier, époux de Marie-Françoise Claus, rue Pélat.

Du 3. — Amand-Joseph-Fidèle Deleporte, 83 ans, ancien boucher, veuf de Marie-Joseph Lefebvre, Grand-Place.

Plus 6 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 6 JUIN 1860.

### LES SOULIERS BRODÉS.

Je me trouvais un jour d'hiver dans l'une de ces rues entièrement livrées au commerce, où les passants affrétés se heurtent les uns contre les autres, et je m'arrêtai pour voir passer, non un équipage somptueux, non une belle dame élégante, mais une petite fille qui avait huit ans à peine. Le temps était froid et humide, et la pauvre enfant était vêtue d'une vieille robe de toile rapiécée, bien insuffisante pour la garantir contre les rigueurs de la température ; elle tenait à la main un petit paquet, et marchait si vite qu'elle fut heurtée par un commissionnaire qui venait en sens inverse en portant un lourd fardeau ; la petite fille tomba en poussant un cri de douleur, mais elle ne laissa pas échapper son petit paquet, et, avec un courage au-dessus de son âge, elle se releva et reprit sa marche, bien ralentie, hélas ! par la douleur que lui causait son pied foulé.

« Arrête toi un peu, ma petite, » dit une douce voix ; et une dame bien enveloppée dans un châle épais, avec une belle palatine en fourrure pour préserver ses épaules, et un bon manchon pour garantir ses mains et la mettre à

abri des atteintes du froid, rejoignit la petite fille ; cette dame sortait d'un magasin de bijoux et avait vu l'accident qui venait d'arriver. « Pauvre enfant ! dit la dame, tu as sans doute bien mal au pied ? Assieds-toi là, sur cette marche et conte-moi ce qui t'est arrivé. » L'expression du visage de cette dame était si douce et si bonne que je ne pouvais me lasser de l'admirer.

« Je ne peux pas m'arrêter, dit la petite fille, je suis bien pressée ; je viens de chez le cordonnier, et ma mère doit finir cet ouvrage avant ce soir ; sinon le cordonnier ne lui donnera jamais plus de souliers à broder et à border : il me l'a dit, et il le ferait comme il l'a dit ! »

— Avant ce soir ! s'écria la dame.

— Oui, répondit l'enfant que la bienveillance de son interlocutrice encourageait ! avant ce soir. Il y a aujourd'hui un grand bal costumé, une grande dame a changé d'avis ce matin, et au lieu des souliers qui étaient tout prêts, il lui en faut d'autres brodés avec des paillettes ; et s'ils ne sont pas finis elle se fâchera avec le cordonnier, et lui ne donnera plus d'ouvrage à ma mère, et alors ma mère... »

La dame avait pris le paquet des mains de l'enfant. Personne ne peut savoir pourquoi elle rougit d'abord en ouvrant le paquet, pâlit ensuite ; mais moi, qui étais tout près d'elle, je lus par-dessus son épaule un nom écrit à l'intérieur du soulier, le nom d'une grande dame que je n'écrirai pas ici.

« Où demeure ta mère ? » dit-elle tout à coup en interrompant la petite fille.

L'enfant indiqua sa demeure, puis elle raconta que son père était mort, son petit frère bien malade, et que sa mère travaillait à des souliers pour gagner de l'argent ; elle ajouta qu'il faisait bien froid à la maison, et que sa mère pleurait

souvent parce qu'elle n'avait pas assez d'argent pour acheter du lait pour le petit enfant : le lait est si cher !

Je vis alors des larmes briller dans les yeux de la dame. Elle referma le paquet, le rendit à l'enfant, mais elle ne lui donna rien, pas même un sou, et retourna précipitamment dans le magasin de bijoux. Au moment où elle ouvrait la porte, je vis à sa main une belle épinglette en diamants ; la petite fille la suivit des yeux, attendit un peu de temps, puis, avec l'insouciance particulière à ceux qui sont déshabitués d'espérer, elle se remit en route.

Je la suivis, ce qui n'était pas bien difficile, car son pauvre petit pied blessé la faisait souffrir et ralentissait sa marche ; je la vis entrer dans une ruelle étroite et sombre, puis enfin dans une chambre située au rez-de-chaussée d'une vieille et laide maison. Je vis dans cette chambre la mère et la petite fille, qui bécotaient sur ses genoux un tout petit enfant malade. Elle le déposa sur son lit, prit le mince paquet, et se mit à travailler à la lueur d'une chandelle ; il ne faisait pas encore nuit, mais cette chambre était si sombre ! Puis elle s'interrompit pour examiner le pied meurtri de la petite fille, embrassa tendrement celle-ci comme pour consoler et apaiser ses maux, et lui donna un peu de pain bien insuffisant, mais elle n'en avait pas davantage ! Quand la petite fille eut fini ce repas, elle lui fit répéter sa prière du soir, l'embrassa encore et la mit au lit.

L'enfant s'endormit bien vite et fit de beaux songes : elle rêva de bas épais et chauds, de souliers neufs ; la mère travaillait, et, pendant qu'elle cousait les paillettes sur les souliers de satin, elle pensait à ses enfants, à ce pauvre morceau de pain qui n'avait pu suffire pour

calmer la faim de sa petite fille, et se représentait avec un peu d'amertume la nombreuse réunion dans laquelle devait figurer le brillant soulier qui était dans ses mains ; elle pensait à ces belles toilettes, à ces tables servies avec luxe et abondance, et se disait qu'une bien faible partie de ce superflu apporterait sous son toit la chaleur, la nourriture et la joie.

Puis, après ces pensées, et d'autres encore qui lui retraçaient un intérieur propre et riant, elle et ses enfants protégés par le bras de son mari bien-aimé contre toutes les peines de la vie, il vint d'autres réflexions puisées à la source de toutes les consolations : l'amertume qui gonflait son cœur s'apaisa, et, joignant les mains, la pauvre femme dit du fond de l'âme : « Ce que vous faites est bien fait, mon Dieu, et vous n'abandonnez pas les orphelins ! — A ce moment la porte s'ouvrit doucement et un ange apparut. C'était bien un ange, tout vêtu de blanc : il s'approcha du lit de la petite fille endormie et la couvrit de chaudes couvertures ; une flamme gaie s'alluma dans la cheminée, et sur la table vint se placer un grand pain, près d'une jatte de lait destinée à l'enfant.

Cette apparition céleste s'approcha de la pauvre mère, prit le soulier non encore terminé, y plaça une bourse pleine de pièces d'or, et dit avec une voix qui résonna comme une musique divine : « Dieu, qui est le père des orphelins et des veuves, vous protégera et vous bénira ! »

Sur ces paroles, l'apparition quitta la chambre de la pauvre veuve, et, comme elle passait le seuil de la maison, je l'entendis qui disait tout bas : « Cela vaut mieux que des diamants ! Qu'elle pouvait être la signification de ces mots ? — Je regardai encore, par la fenêtre, et je vis un spectacle que je n'oublierai jamais : le visage